

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05.03.2019

Sur convocation régulière du Maire, le conseil municipal s'est réuni le cinq mars deux mil dix-neuf à dix-neuf heures quinze, salle de la mairie, sous la présidence de M. Olivier PÉRINET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 10 Présents : 8 Votants : 8
Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2019

Étaient présents : Mmes CUSSAGUET, GUINOT, MICHEL, PÉRINET, SAUTEREAU
MM. CINIÉ, DUMAS, PÉRINET
Absences : MM. CROISARD, DÉPEINT
Secrétaire de séance : M. CINIÉ

Le quorum étant atteint (10 conseillers en exercice, au moins 6 membres doivent être physiquement présents pour délibérer valablement), la séance peut commencer.

1° - Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés à cette séance.

2° - Choix des prestataires et demandes de subventions pour les travaux de réfection des toitures des ateliers communaux et de l'ancien presbytère, avec réfection de l'électricité des ateliers

M. le Maire rappelle que 40.000 € TTC sont inscrits au Budget primitif 2018 pour cette opération de réfection des toitures des ateliers communaux et de l'ancien presbytère, avec réfection de l'installation électrique des ateliers.

Il présente au Conseil les 8 devis reçus des entreprises, ces devis ayant été joints à la convocation de la présente séance, ainsi qu'un récapitulatif de synthèse.

Après délibérations et étude comparative de ces offres, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le coût de cette opération, choisit les 3devis suivants les mieux-disant pour un total de 33.777,18 € HT et autorise M. le Maire à demander des subventions pour la réalisation de cette opération :

Fournisseur N° Devis	Objet	Prix H.T.	Décision
Dupont-Thisse D19020071	Couverture Atelier Communal en plaques Fibrociment	15.352,66 €	Retenu
Dupont-Thisse D19010084	Electricité Atelier Communal	2.403,47 €	Retenu
Denis Geay 18/33	Recouverture totale des logements du Presbytère	11.331,67 €	Retenu

Soit un total de 29.087,80 € Hors Taxes (soit 33.772,18 € T.T.C.).

3° - Plan de financement de l'opération de réfection des toitures des ateliers communaux et de l'ancien presbytère, avec réfection de l'électricité des ateliers

En complément de la précédente délibération concernant le choix des prestataires pour réaliser l'opération de réfection des toitures/électricité des ateliers communaux et du bâtiment de l'ancien presbytère, M. le Maire précise qu'il convient de délibérer sur le plan de financement proposé pour cette opération :

Origine	Montant de la dépense subventionnable	Pourcentage	Montant subvention escompté
État : DETR et DSIL	29 087,80 €	70%	20 361,46 €
Commune : Autofinancement	29 087,80 €	30%	8 726,34 €
TOTAL	29 087,80 €		29 087,80 € Soit 33 772,18 € T.T.C.

Après délibérations, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés ACCEPTE ce plan de financement et AUTORISE M. le Maire à le présenter à l'appui de nos demandes de subventions pour cette opération auprès des différents organismes (Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional, Communauté de Communes...).

4° - Questions et informations diverses

- a) M. le Maire rappelle au Conseil qu'un logement communal est disponible à la location à compter du 1^{er} avril 2019 : il s'agit d'un T3 de 71 m² place de l'Eglise, loué 370 €uros charges comprises. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie.
- b) M. le Maire rappelle au Conseil que la 1^{ère} étape de collecte des propositions d'habitants pour le budget participatif 2019 se terminera le 15 mars 2019. À ce jour, 3 propositions ont été reçues (miroirs pont de la Gasse, pièges à frelons asiatiques, plantations d'arbres et haies).
- c) M. le Maire rappelle qu'il est possible à tous d'adhérer en Mairie aux associations Grain de Sable (2 €/an : déviation RN141) ou Charente Limousine Environnement (3 €/an : éoliennes).
- d) M. le Maire rappelle les dates des prochaines réunions internes des commissions communales (non publiques) :
 - CCP : Visites des villages en juin 2020.
 - CCID : Début 2019
 - CBAO : Pas de date fixée
 - BCA + VSE : Pas de date fixée
 - CCFA : Pas de date fixée
- e) Points majeurs des réunions communales :
 - Aucun
- f) Points majeurs des réunions intercommunales (compte-rendu archivés au secrétariat) :
 - Aucun
- g) Calendrier des évènements publics à venir :
 - Ramassage du verre pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer : mardi 19 mars matin
 - Cérémonie du 08 mai 1945 : mercredi 8 mai à 10h45 devant la Mairie
 - Ramassage du verre pour les personnes âgées ne pouvant se déplacer : mardi 21 mai matin
- h) Autres points /libre parole des adjoints ou conseillers
 - Une limitation à 30km/h, avec éventuel ralentisseur, est souhaitée au centre du Mas-Foubert. La demande sera transmise à l'ADA qui gère la RD60.

La séance est levée à 20h05 et la prochaine séance est prévue mardi 09 avril 2019 à 20h30.